



PETITION NATIONALE

Non aux poursuites judiciaires des 3 infirmiers anesthésistes victimes des provocations policières

Le 1^{er} octobre lors de la manifestation nationale des IADE à Paris, 15 collègues ont été interpellés. 3 sont à ce jour, sous le coup de poursuites judiciaires et doivent comparaître au Tribunal de Grande Instance de Paris (le 18 novembre pour l'un et le 1^{er} décembre pour les 2 autres).

Les signataires de cet appel refusent la criminalisation de l'action revendicative et appellent solennellement le gouvernement à cesser ces poursuites



ENSEMBLE INFIRMIERS ANESTHESISTES, PERSONNELS DE SANTE, SYNDICALISTES, POLITIQUES OU SIMPLES CITOYENS SOUTENONS CES 3 VICTIMES DE L'ARBITRAIRE !!!

octobre 2010